

**REFERENTIEL**  
———— **CQP**

*Commission Paritaire  
Nationale des Services  
de l'Automobile*

**Certificat de Qualification Professionnelle**

**TECHNICIEN EXPERT RÉPARATEUR  
DE VÉHICULES ANCIENS ET HISTORIQUES**

Mars 2020

(1<sup>ère</sup> édition)



# [ RÉFÉRENTIEL ]

Certificat de Qualification Professionnelle



## "TECHNICIEN EXPERT RÉPARATEUR DE VÉHICULES ANCIENS ET HISTORIQUES"

---

Pour accéder à la qualification : "Technicien Expert Réparateur de Véhicules Anciens et Historiques"  
(échelon 12) de la Convention Collective des Services de l'Automobile

Mode d'accès :

Formation continue salariés, contrat de professionnalisation,  
demandeurs d'emploi, POEC et hors POEC et VAE

CPN : Mars 2020  
Dépôt légal : Mars 2021  
Edition : 1<sup>ère</sup> édition



# SOMMAIRE RÉFÉRENTIEL

Certificat de Qualification Professionnelle

## → → Technicien Expert Réparateur de Véhicules Anciens et Historiques

|   |   |   |
|---|---|---|
| → | Préambule .....                           | 1 |
| → | Organisation des référentiels .....       | 3 |
| → | Informations sur le référentiel CQP ..... | 5 |

### REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

|   |  |    |
|---|--|----|
| → | Extrait de la fiche de qualification RNQSA .....                         | 9  |
| → | Interface activités / unités de compétences / blocs de compétences ..... | 11 |

### REFERENTIEL D'EVALUATION

|   |  |    |
|---|--|----|
| → | Conditions d'évaluation suite à un parcours de formation ..... | 15 |
| → | Conditions d'évaluation pour les candidats en VAE .....        | 19 |

### REFERENTIEL DE FORMATION

|   |   |    |
|---|---|----|
| → | Savoirs associés par blocs et unités de compétences constitutifs du CQP ..... | 23 |
| → | Cadre de la formation en contrat de professionnalisation.....                 | 33 |

### ANNEXE

|   |                                      |    |
|---|--------------------------------------|----|
| → | Fiche de qualification du RNQSA..... | 39 |
|---|--------------------------------------|----|



# PREAMBULE

## **1. Le Certificat de Qualification Professionnelle<sup>1</sup>**

Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) est une certification délivrée par la Branche et élaborée en réponse aux besoins des professionnels des services de l'automobile. Il est constitué en blocs et unités de compétences. Chaque CQP est créé ou rénové par décision de la commission paritaire nationale (CPN).

L'Association Nationale pour la Formation Automobile (ANFA) gère l'ensemble du dispositif CQP<sup>2</sup>.

## **2. L'accès au CQP**

Plusieurs voies d'accès permettent l'acquisition d'un CQP de la branche :

- le contrat de professionnalisation
- la formation continue dont PRO-A
- la POEC, ou certains dispositifs s'adressant aux demandeurs d'emploi
- la VAE, ou autre dispositif de branche permettant une reconnaissance de l'expérience

Pour l'accès au CQP par la voie de la VAE, l'intéressé peut engager sa démarche dès lors qu'il a été préalablement déclaré recevable.

Ces modes d'accès peuvent être conjugués pour obtenir un CQP.

Selon les dispositions de l'accord paritaire national du 20 janvier 2004, complété par l'avenant du 28 avril 2011 et l'avenant 71 du 3 juillet 2014 relatif aux certificats de qualification professionnelle, le dispositif des CQP s'adresse aux personnes suivantes :

- jeunes de 16 à 25 ans ainsi qu'adultes éligibles à un dispositif de formation en alternance
- salariés de la branche
- personnes issues de la profession, en recherche d'emploi, et souhaitant acquérir une qualification propre et faciliter leur réinsertion
- salariés ou demandeurs d'emploi, relevant d'un autre secteur d'activité, et souhaitant une reconversion professionnelle dans la branche des services de l'automobile

## **3. Les organismes préparant au CQP**

Les organismes préparant au CQP font l'objet d'une habilitation délivrée par l'ANFA. Le cahier des charges d'habilitation, disponible sur le site de l'ANFA ou auprès de ses services, en définit les modalités.

---

<sup>1</sup> Accord paritaire national du 20 janvier 2004 complété par les avenants du 28 avril 2011 et du 3 juillet 2014.

<sup>2</sup> Accord paritaire national du 26 janvier 2011 relatif aux activités et aux missions de l'ANFA.



# — [ ORGANISATION DES REFERENTIELS

Le CQP est composé de trois référentiels :

## → Un référentiel d'activités et de compétences professionnelles :

Il décrit les activités, blocs de compétences et unités de compétences. Il est constitué en miroir de la fiche de qualification visée et se décline comme suit :

- le descriptif de l'activité telle que décrite dans la fiche de qualification du Répertoire National des Qualifications des Services de l'Automobile (RNQSA)
- une interface avec :
  - l'intitulé de la qualification (dénomination de la qualification visée),
  - les unités de compétences associées aux activités. Elles représentent la compétence visée par l'activité,
  - les unités de compétences sont regroupées de façon cohérente et homogène dans des blocs de compétences.

## → Un référentiel d'évaluation :

Un document unique concernant les règles générales d'accès à la certification, validé par les partenaires sociaux de la branche, est téléchargeable sur le site de l'ANFA : [www.anfa-auto.fr](http://www.anfa-auto.fr) .

Pour compléter ce document, ce référentiel contient un référentiel d'évaluation qui décrit les conditions d'évaluation de ce CQP pour chacune des voies d'accès :

- Suite à un parcours de formation
- Suite à un parcours de validation des acquis de l'expérience

Il précise les critères et les modalités d'évaluation par bloc de compétences.

## → Un référentiel de formation :

Le référentiel de formation précise les savoirs associés par blocs et unités de compétences constitutifs du CQP.

Il précise le cadre de la formation en contrat de professionnalisation, définit notamment les prérequis conseillés et la durée de formation qui doit être inscrite au contrat.

S'agissant du cadre de la formation continue et des actions à destination des demandeurs d'emploi (hors POEC), les objectifs et contenus de formation seront déclinés par les organismes de formation à partir des compétences visées et des savoirs associés en lien avec les activités visées, en prenant en compte le niveau des candidats au début du parcours de formation.



# — [ INFORMATIONS SUR LE REFERENTIEL CQP

Le référentiel du CQP "Technicien Expert Réparateur de Véhicules Anciens et Historiques" a été **validé par la CPN de Mars 2020.**

Il est **applicable** par tous les organismes de formation habilités par les services de l'ANFA pour toutes les actions démarrant à partir de Mars 2020.

Ce référentiel prévoit **l'accès du CQP "Technicien Expert Réparateur de Véhicules Anciens et Historiques"** par :

- La formation dans le cadre du contrat de professionnalisation
- La formation continue pour les salariés
- La formation pour les demandeurs d'emploi
- La validation des acquis de l'expérience



# REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Certificat de Qualification Professionnelle

→ "Technicien Expert Réparateur de Véhicules  
Anciens et Historiques"





# TECHNICIEN EXPERT RÉPARATEUR DE VÉHICULES ANCIENS ET HISTORIQUES

(Extrait de la fiche de qualification A.12.8 - RNQSA)

→ **Intitulé de la qualification** :

Technicien expert réparateur de véhicules anciens et historiques

→ **Objet de la qualification** :

Réalisation de l'ensemble des opérations liées à l'entretien, la maintenance et la restauration des éléments mécaniques de tout type de véhicule ancien et historique.

Ces opérations requièrent la maîtrise des anciennes technologies, la capacité à identifier des méthodes et outils adaptés à ces anciennes technologies et la maîtrise de la métrologie.

Le titulaire de la qualification apporte un appui technique auprès des collaborateurs

→ **Contenu de la qualification** :

A. Activités techniques

- Démontage et remontage de l'ensemble des éléments constitutifs du véhicule en identifiant les produits potentiellement dangereux,
- Toute activité de contrôle, d'entretien et de remise en état d'origine des pièces,
- Toute activité de maintenance, de mise au point et de restauration sur :
  - Les moteurs thermiques, boîtes et ponts,
  - Les ensembles mécaniques et les éléments de liaison au sol,
  - Les systèmes électriques et les équipements périphériques (systèmes électroniques, pneumatiques, hydrauliques, de sécurité et de confort, ...)
- Toute activité de diagnostic, de contrôles, réglages et essais, même en l'absence de documentation technique (sous contrôle hiérarchique).
- Toute activité de transformation sur le véhicule en lien avec la réglementation et/ou les évolutions technologiques, sous contrôle hiérarchique.

B. Organisation et gestion de l'intervention

B.1. Organisation de l'intervention

- Définition du plan d'entretien
- Participation à la recherche documentaire technique d'époque et à la recherche de pièces,
- Utilisation de la documentation technique d'époque,
- Agencement et entretien du poste de travail/de l'outillage,
- Classement et organisation des pièces et des organes constitutifs du véhicule,
- Application des procédures qualité et de sécurité en vigueur dans l'entreprise.

B.2. Gestion de l'intervention

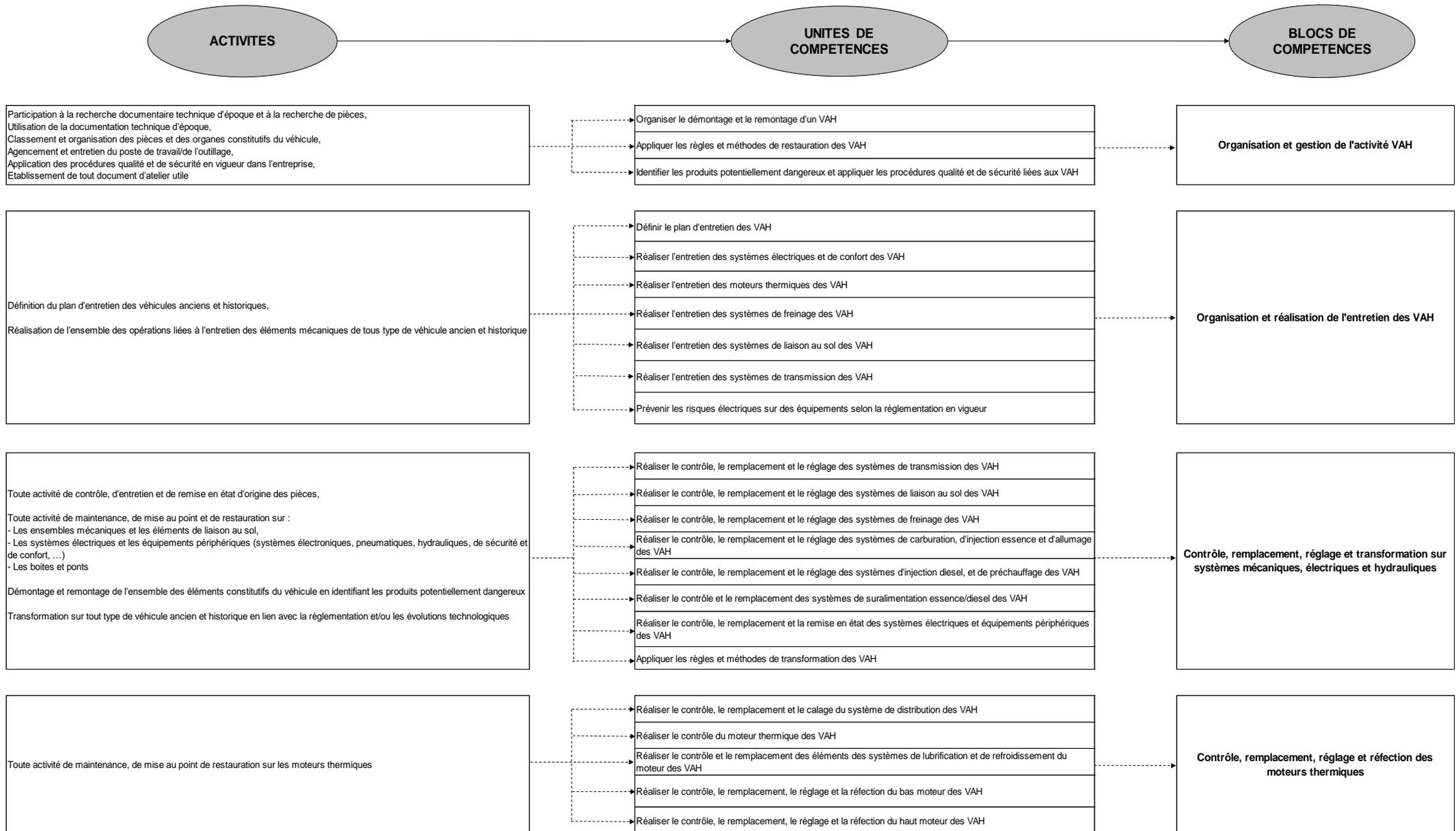
- Conseils techniques et d'utilisation auprès de la clientèle
- En appui du supérieur hiérarchique, transmission d'informations techniques au client durant les différentes phases de rénovation
- Établissement de tout document d'atelier utile.

B.3. Fonction formation technique

- Appui technique aux salariés,
- Tutorat de jeunes en formation alternée.



## CQP TECHNICIEN EXPERT REPARATEUR DE VEHICULES ANCIENS ET HISTORIQUES (VAH)



## CQP TECHNICIEN EXPERT REPARATEUR DE VEHICULES ANCIENS ET HISTORIQUES (VAH)



Toute activité de diagnostic, de contrôles, réglages et essais, même en l'absence de documentation technique (sous contrôle hiérarchique)

- Réaliser le diagnostic des moteurs thermiques
- Réaliser le diagnostic des systèmes de carburation, d'injection essence et des systèmes d'allumage des VAH
- Réaliser le diagnostic des systèmes d'injection diesel, et des systèmes de préchauffage des VAH

**Diagnostic des moteurs thermiques et de ses périphériques**

Conseil techniques et d'utilisation auprès de la clientèle,  
Transmission d'informations techniques au client durant les différentes phases de rénovation,  
Appui technique aux salariés,  
Tutorat de jeune en formation alternée

- Transmettre les informations techniques auprès des salariés
- Transmettre des informations et des conseils techniques auprès du client

**Conseil technique et accompagnement**

# REFERENTIEL D'EVALUATION

Certificat de Qualification Professionnelle

→ "Technicien Expert Réparateur de Véhicules Anciens et Historiques"





# CONDITIONS D'ÉVALUATION SUITE A UN PARCOURS DE FORMATION

Les conditions d'évaluation suite à un parcours de formation concernent :

- Les candidats en contrat de professionnalisation ou demandeurs d'emploi (hors POEC),
- Les salariés en formation continue,
- Les demandeurs d'emploi dans le cadre d'une POEC.

Les règles générales d'accès à la certification (document téléchargeable sur le site de l'ANFA : [www.anfa-auto.fr](http://www.anfa-auto.fr)) prévoient que chaque référentiel décrive les modalités d'évaluation de chacun des blocs de compétences du CQP visé.

Le descriptif des conditions d'évaluation de chacun des blocs de compétences est précisé ci-dessous.

## Particularité des candidats en contrat de professionnalisation et demandeurs d'emploi (hors POEC) :

Une évaluation en entreprise est réalisée durant le parcours. A cette fin, le tuteur dispose d'une grille d'évaluation des activités réalisées en entreprise fournie par l'ANFA.

Elle vient en complément de l'évaluation réalisée en organisme de formation. Elle a pour objet de communiquer au jury final le parcours réalisé par le candidat en entreprise.

L'entretien de narration d'activité devant le jury, pour le CQP "Technicien Expert Réparateur de Véhicules Anciens et Historiques", sera d'une durée de 30 minutes maximum et portera sur l'appréciation des compétences clés suivantes :

- Réaliser le contrôle, le remplacement et le réglage des systèmes de carburation, d'injection essence et d'allumage des VAH
- Réaliser le contrôle, le remplacement et le réglage des systèmes d'injection diesel, et de préchauffage des VAH
- Réaliser le contrôle, le remplacement, le réglage et la réfection des moteurs thermiques
- Appliquer les règles et méthodes de transformation des VAH
- Transmettre les informations et conseils techniques auprès de la clientèle et des collaborateurs

Pour sa délibération le jury disposera :

- du document de synthèse des résultats aux évaluations, renseigné par l'organisme de formation, suivant la grille fournie par les services de l'ANFA.
- d'une grille d'évaluation du parcours du stagiaire en entreprise dans le cas des formations en alternance, renseignée conjointement par le tuteur entreprise et le formateur, suivant la grille fournie par les services de l'ANFA.

| <b>Bloc de compétences : Organisation et gestion de l'activité VAH</b>  |   |                   |                             |
|---|---|-------------------|-----------------------------|
| <b>Critères</b>   | <b>Modalités d'évaluation</b>   | <b>Durée</b>      | <b>Evaluateur</b>           |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation du démontage et du remontage du véhicule</li> <li>• Prise en compte des règles et des méthodes de restauration</li> <li>• Respect des critères qualité et de sécurité dans l'activité VAH</li> <li>• Identification des produits potentiellement dangereux</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Entretien portant sur l'organisation et la gestion de l'intervention</li> </ul> <p><i>(Grille d'évaluation fournie par l'ANFA)</i></p> | <b>30 minutes</b> | <b>Formateur / Evalueur</b> |

### Bloc de compétences : Organisation et réalisation de l'entretien des VAH

| Critères   | Modalités d'évaluation  | Durée    | Evaluateur           |
|--|---|----------|----------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Recueil des informations utiles</li> <li>Identification des opérations d'entretien à réaliser</li> <li>Respect des procédures de remplacement et de réglage des éléments</li> <li>Réalisation des opérations d'entretien conformes à la situation (contrôle et mise à niveau)</li> <li>Efficacité de l'intervention (gestion du temps, organisation, respect des règles d'hygiène et de sécurité...)</li> <li>Réalisation des opérations préalables à la restitution du véhicule</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en situation portant sur la définition d'un plan d'entretien périodique d'un VAH</li> <li>Mise en situation portant sur la réalisation d'un entretien périodique sur un VAH (Vidange, filtres, contrôles, bougie, liquide frein, ...)</li> </ul> <p><i>(Grille d'évaluation fournie par l'ANFA)</i></p> | 3 heures | Formateur / Evalueur |

### Bloc de compétences : Contrôle, remplacement, réglage et transformation sur systèmes mécaniques, électriques et hydrauliques

| Critères  | Modalités d'évaluation   | Durée   | Evaluateur           |
|---|--|---|----------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Recueil des informations utiles</li> <li>Respect des procédures de remplacement des éléments</li> <li>Mise en œuvre des contrôles et des réglages associés</li> <li>Efficacité de l'intervention (gestion du temps, organisation, respect des règles d'hygiène et de sécurité...)</li> <li>Réalisation du contrôle qualité de l'intervention</li> <li>Respect de la réglementation liée aux activités de transformation</li> </ul> | <p><b><u>Pour un candidat non titulaire du CQP MRVAH :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en situation portant sur le contrôle, le remplacement et le réglage : <ul style="list-style-type: none"> <li>Sur un système de motorisation (essence ou diesel)</li> </ul> </li> </ul> <p style="text-align: center;"><b><u>Et</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sur un système parmi les suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>Transmission</li> <li>Liaison au sol</li> <li>Suralimentation (essence/diesel)</li> <li>Électrique</li> <li>Freinage</li> </ul> </li> <li>Questionnaire écrit portant sur la réglementation liée aux activités de transformation</li> </ul> <p><i>(Grille d'évaluation fournie par l'ANFA)</i></p> | <p><b>2 heures de mise en situation</b></p> <p style="text-align: center;">+</p> <p><b>1 heure de questionnaire écrit</b></p> | Formateur / Evalueur |

### Bloc de compétences : Contrôle, remplacement, réglage et réparation des moteurs thermiques

| Critères   | Modalités d'évaluation  | Durée           | Evaluateur                  |
|--|---|-----------------|-----------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Recueil des informations utiles</li> <li>Respect des procédures de remplacement des éléments</li> <li>Mise en œuvre des contrôles et des réglages associés</li> <li>Efficacité de l'intervention (gestion du temps, organisation, respect des règles d'hygiène et de sécurité...)</li> <li>Réalisation du contrôle qualité de l'intervention</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en situation portant sur :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>Une activité de contrôle, de remplacement et de réglage du haut moteur ou du bas moteur</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b><u>Et</u></b></p> <li>Une activité de contrôle portant sur :                                     <ul style="list-style-type: none"> <li>le calage de la distribution</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b><u>Ou</u></b></p> <li>Le moteur thermique</li> <p style="text-align: center;"><b><u>Ou</u></b></p> <li>Le circuit de lubrification ou de refroidissement</li> </li></li></ul> <p><i>(Grille d'évaluation fournie par l'ANFA)</i></p> | <b>2 heures</b> | <b>Formateur / Evalueur</b> |

### Bloc de compétences : Diagnostic des moteurs thermiques et de ses périphériques

| Critères  | Modalités d'évaluation   | Durée       | Evaluateur                  |
|---|--|-------------|-----------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Recueil des informations utiles</li> <li>Définition d'une démarche de diagnostic adaptée et cohérente à la situation</li> <li>Mise en œuvre et adaptation de la démarche de diagnostic aux contrôles réalisés</li> <li>Identification des causes du dysfonctionnement</li> <li>Identification des opérations de remise en état</li> <li>Efficacité de l'intervention (gestion du temps, organisation, respect des règles d'hygiène et de sécurité...)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en situation de diagnostic et définition de méthodologie de remise en état sur :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>Les moteurs thermiques</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b><u>Ou</u></b></p> <li>Les systèmes de carburation, d'injection essence, et allumage</li> <p style="text-align: center;"><b><u>Ou</u></b></p> <li>Les systèmes d'injection diesel et de préchauffage</li> </li></ul> <p><i>(Grille d'évaluation fournie par l'ANFA)</i></p> | <b>1h30</b> | <b>Formateur / Evalueur</b> |

**Bloc de compétences : Conseil technique et accompagnement**

| <b>Critères</b>   | <b>Modalités d'évaluation</b>  | <b>Durée</b>      | <b>Evaluateur</b>           |
|---|--|-------------------|-----------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Clarté des informations techniques communiquées au client</li><li>• Adaptation du vocabulaire au client</li><li>• Adéquation du conseil technique avec le besoin client</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Mise en situation portant sur la transmission d'explications et de conseils adaptés au client</li></ul> <p><i>(Grille d'évaluation fournie par l'ANFA)</i></p> | <b>40 minutes</b> | <b>Formateur / Evalueur</b> |

# CONDITIONS D'ÉVALUATION pour les candidats en VAE

Afin d'obtenir le CQP "Technicien Expert Réparateur de Véhicules Anciens et Historiques", le candidat doit valider les blocs de compétences constitutifs du CQP (cf. interface page 11).

Le candidat inscrit dans un parcours VAE renseigne le dossier de validation en apportant les preuves de ses compétences et en les mettant en relation avec celles requises par le CQP "Technicien Expert Réparateur de Véhicules Anciens et Historiques".

Ce dossier constitue un support pour la validation du CQP et pour l'entretien devant le jury. L'entretien devant le jury sera d'une durée de 1h30 maximum.

Le jury évaluera les candidats, pour chacun des blocs de compétences, selon les critères de validation définis ci-dessous. Une grille de validation et un guide du jury seront fournis par les services de l'ANFA.

## **Bloc de compétences : Organisation et gestion de l'activité VAH**

### **Critères d'évaluation**

- Organisation du démontage et du remontage du véhicule
- Prise en compte des règles et des méthodes de restauration
- Respect des critères qualité et de sécurité dans l'activité VAH
- Identification des produits potentiellement dangereux

## **Bloc de compétences : Organisation et réalisation de l'entretien des VAH**

### **Critères d'évaluation**

- Recueil des informations utiles
- Identification des opérations d'entretien à réaliser
- Respect des procédures de remplacement et de réglage des éléments
- Réalisation des opérations d'entretien conformes à la situation (contrôle et mise à niveau)
- Efficacité de l'intervention (gestion du temps, organisation, respect des règles d'hygiène et de sécurité...)
- Réalisation des opérations préalables à la restitution du véhicule suivant les critères conditionnant la satisfaction du client

## **Bloc de compétences : Contrôle, remplacement, réglage et transformation sur systèmes mécaniques, électriques et hydrauliques**

### **Critères d'évaluation**

- Recueil des informations utiles
- Respect des procédures de remplacement des éléments
- Mise en œuvre des contrôles et des réglages associés
- Efficacité de l'intervention (gestion du temps, organisation, respect des règles d'hygiène et de sécurité...)
- Réalisation du contrôle qualité de l'intervention
- Respect de la réglementation liée aux activités de transformation

## **Bloc de compétences : Contrôle, remplacement, réglage et réparation des moteurs thermiques**

### **Critères d'évaluation**

- Recueil des informations utiles
- Respect des procédures de remplacement des éléments
- Mise en œuvre des contrôles et des réglages associés
- Efficacité de l'intervention (gestion du temps, organisation, respect des règles d'hygiène et de sécurité...)
- Réalisation du contrôle qualité de l'intervention

## **Bloc de compétences : Diagnostic des moteurs thermiques et de ses périphériques**

### **Critères d'évaluation**

- Recueil des informations utiles
- Définition d'une démarche de diagnostic adaptée et cohérente à la situation
- Mise en œuvre et adaptation de la démarche de diagnostic aux contrôles réalisés
- Identification des causes du dysfonctionnement
- Identification des opérations de remise en état
- Efficacité de l'intervention (gestion du temps, organisation, respect des règles d'hygiène et de sécurité...)

## **Bloc de compétences : Conseil technique et accompagnement**

### **Critères d'évaluation**

- Qualité de l'accueil et de la prise de congé du client
- Clarté des informations techniques communiquées au client
- Adaptation du vocabulaire au client
- Adéquation du conseil technique avec le besoin client

# REFERENTIEL DE FORMATION

Certificat de Qualification Professionnelle

→ "Technicien Expert Réparateur de Véhicules Anciens et Historiques"





# SAVOIRS ASSOCIES PAR BLOCS ET UNITES DE COMPETENCES CONSTITUTIFS DU CQP

## **BLOC DE COMPETENCES : ORGANISATION ET GESTION DE L'ACTIVITE VAH**

| <b>Unité de compétences : Organiser le démontage et le remontage d'un VAH</b>                                      |   |
|--|---|
| <b>Connaissances</b>   | <b>Savoir-faire</b>   |
| Connaître les conditions de stockage des pièces  | Savoir évaluer l'état des pièces et les actions à réaliser (à remplacer, à réparer, à nettoyer, en bon état)                          |
| Connaître les pièces vulnérables au stockage et au démontage   | Savoir organiser/classer les pièces selon les règles de classement et des règles qualité en vigueur dans l'entreprise                 |
| Connaître les méthodes de démontage des pièces endommagées, oxydées, déformées,...                                 | Savoir stocker les pièces   |
| Connaître la méthodologie de démontage   | Savoir définir un ordre de remontage, même en l'absence de documentation (sous contrôle hiérarchique)                                 |
| Connaître les techniques pour visualiser les différentes étapes de démontage (croquis, photos, prise de notes,...) | Savoir documenter chaque opération de démontage à l'aide de croquis, schémas, photos, vidéos, prises de notes, plan de branchement... |
|  | Savoir identifier les différents matériaux  |

| <b>Unité de compétences : Appliquer les règles et méthodes de restauration des VAH</b>  |  |
|---|--|
| <b>Connaissances</b>  | <b>Savoir-faire</b>  |
| Connaître les différents types de restauration et leurs impacts sur la valeur du véhicule   | Savoir identifier les systèmes en fonction de l'année, de la marque,...                              |
| Connaître les différentes phases d'évolution des véhicules et leur impact sur la société et le patrimoine technique, culturel et historique | Savoir appliquer les conseils de restauration énoncés dans le manuel de la charte de Turin (cf.FIVA) |

| <b>Unité de compétences : Identifier les produits potentiellement dangereux et appliquer les procédures qualité et de sécurité liées aux VAH</b> |   |
|--|---|
| <b>Connaissances</b>   | <b>Savoir-faire</b>   |
| Connaître la réglementation sur la gestion et le tri des déchets et les produits potentiellement dangereux                                       | Savoir entretenir le matériel et l'outillage  |
| Connaître les procédures qualité en vigueur dans l'entreprise  | Savoir gérer le réapprovisionnement des consommables  |
| Connaître les périodicités d'entretien du matériel et de l'outillage   | Savoir trier les déchets engendrés par l'activité, y compris les déchets dangereux                                    |
| Connaître les risques (d'hygiène, de sécurité, impacts sur les éléments,...) liés au démontage d'un véhicule                                     | Savoir organiser/classer les pièces selon les règles de classement et des règles qualité en vigueur dans l'entreprise |
| Connaître les produits potentiellement dangereux sur un VAH  | Savoir identifier les produits potentiellement dangereux sur un VAH   |

## **BLOC DE COMPETENCES : ORGANISATION ET REALISATION DE L'ENTRETIEN DES VAH**

| <b>Unité de compétences : Définir le plan d'entretien des VAH</b>   |   |
|---|---|
| <b>Connaissances</b>  | <b>Savoir-faire</b>   |
| Connaître les caractéristiques techniques des véhicules anciens et historiques  | Savoir identifier les caractéristiques techniques des véhicules anciens et historiques                            |
| Connaître les différents éléments à contrôler et/ou à remplacer   | Savoir ajuster la périodicité d'entretien à la fréquence d'utilisation et à la distance parcourue par le véhicule |
| Connaître les périodicités de remplacement (huile moteur, liquide de frein, de refroidissement, ...) même sans documentation technique d'époque | Savoir identifier les éléments à contrôler et/ou à remplacer  |
|   | Savoir rédiger un plan d'entretien  |

| <b>Unité de compétences : Réaliser l'entretien des systèmes électriques et de confort des VAH</b> |  |
|---|--|
| <b>Connaissances</b>  | <b>Savoir-faire</b>  |
| Connaître les caractéristiques d'une ampoule d'éclairage  | Savoir réaliser des éléments de visibilité, de sécurité et de confort  |
| Connaître les caractéristiques d'une batterie (capacité, norme,...)                               | Savoir réaliser les contrôles d'une batterie                           |
|   | Savoir identifier la tension d'alimentation du véhicule (6 ou 12 Volt) |
|   | Savoir identifier les caractéristiques de la batterie                  |
|   | Savoir utiliser l'appareil électronique de contrôle d'une batterie     |

| <b>Unité de compétences : Réaliser l'entretien des moteurs thermiques des VAH</b>   |  |
|---|--|
| <b>Connaissances</b>  | <b>Savoir-faire</b>  |
| Connaître les caractéristiques des fluides  | Savoir contrôler la pollution  |
| Connaître les caractéristiques des bougies d'allumage                               | Savoir contrôler le jeu aux soupapes   |
| Connaître le rôle du circuit d'allumage   | Savoir réaliser l'entretien du circuit de refroidissement moteur                               |
| Connaître les rôles des systèmes de carburation et d'injection                      | Savoir réaliser l'entretien des accessoires moteurs (galets, courroies d'accessoires, poulies) |
| Connaître la compatibilité des fluides en fonction des caractéristiques du véhicule | Savoir faire une analyse de gaz  |
| Connaître le rôle du circuit de refroidissement                                     | Savoir identifier une bougie d'allumage  |
| Connaître les principaux gaz polluants des moteurs thermiques                       | Savoir réaliser l'entretien du circuit d'allumage (bougies)                                    |
| Connaître le rôle des circuits d'alimentation en carburant                          | Savoir réaliser l'entretien du circuit d'alimentation en carburant                             |
| Connaître le rôle des moteurs thermiques  | Savoir réaliser l'entretien du circuit d'air   |
| Connaître la notion de couple de serrage  | Savoir identifier un véhicule et ses caractéristiques  |
| Connaître la miscibilité des fluides entre eux                                      | Savoir réaliser l'entretien du circuit de lubrification moteur                                 |
|   | Savoir valider l'intervention d'entretien  |

**Unité de compétences : Réaliser l'entretien des systèmes de freinage des VAH**

| Connaissances   | Savoir-faire   |
|---|--|
| Connaître le rôle du circuit de freinage  | Savoir réaliser le contrôle du liquide de frein              |
| Connaître les caractéristiques des liquides de frein  | Savoir réaliser les contrôles visuels du système de freinage |
| Connaître les différents organes du système de freinage                                       | Savoir remplacer le liquide de frein                         |
| Connaître les risques d'exposition aux poussières de freinage                                 | Savoir réaliser les réglages des systèmes de freinage        |
| Connaître la compatibilité des liquides de frein en fonction des caractéristiques du véhicule |  |
| Connaître la miscibilité des liquides de freinage entre eux                                   |  |

**Unité de compétences : Réaliser l'entretien des systèmes de liaison au sol des VAH**

| Connaissances   | Savoir-faire  |
|---|---|
| Connaître les caractéristiques des pneumatiques (tubeless, tube type,...)           | Savoir contrôler des éléments de la liaison au sol (amortisseurs, rotules, rotules axiales, roulements de roues, direction) |
| Connaître la notion de couple de serrage  | Savoir réaliser le graissage des éléments de liaison au sol   |
| Connaître les éléments des systèmes de liaison au sol                               | Savoir contrôler l'état et les caractéristiques des pneumatiques  |
| Connaître les caractéristiques des liquides   | Savoir contrôler et ajuster la pression des pneumatiques  |
| Connaître la compatibilité des fluides en fonction des caractéristiques du véhicule |   |
| Connaître la miscibilité des fluides entre eux                                      |   |

**Unité de compétences : Réaliser l'entretien des systèmes de transmission des VAH**

| Connaissances   | Savoir-faire  |
|---|---|
| Connaître les éléments des systèmes de transmission                                   | Savoir réaliser le contrôle des éléments de transmission (cardan, demi-arbre soufflets, ponts boîtes de vitesse,...)              |
| Connaître les différents types de boîtes de vitesse (boîte automatique, manuelle,...) | Savoir contrôler le niveau des éléments de transmission (boîtes de vitesse manuelles et automatiques, boîtes de transfert, ponts) |
|   | Savoir réaliser la vidange des boîtes de vitesse (manuelles et automatiques), des boîtes de transfert et des ponts                |
|   | Savoir identifier le système de transmission  |
|   | Savoir réaliser le graissage des éléments de transmission   |

**Unité de compétences : Prévenir les risques électriques sur des équipements selon la réglementation en vigueur**

| Connaissances  | Savoir-faire   |
|--|--|
| Connaître le rôle du personnel averti dans les opérations sur véhicules thermique, électrique et hybride | Savoir intervenir sur une batterie (pose, dépose, contrôle visuel) |
|  | Savoir localiser les zones à risques électriques                   |

**BLOC DE COMPETENCES : CONTRÔLE, REMPLACEMENT, REGLAGE ET TRANSFORMATION SUR SYSTEMES MECANQUES, ELECTRIQUES ET HYDRAULIQUES**

**Unité de compétences : Réaliser le contrôle, le remplacement et le réglage des systèmes de transmission des VAH**

| Connaissances  | Savoir-faire  |
|--|---|
| Connaître le principe de fonctionnement et les architectures des systèmes de transmission mécaniques manuelles | Savoir remplacer un élément de transmission (demi-arbre, soufflet,...) en respectant les règles d'hygiène et de sécurité  |
| Connaître les systèmes de réglage de la garde d'embrayage  | Savoir déposer et reposer une boîte de vitesse  |
| Connaître les risques d'exposition aux poussières d'embrayage  | Savoir contrôler, remplacer et régler les éléments internes d'une boîte de vitesse mécanique (pignons, synchroniseurs, roulements,...)                              |
| Connaître la notion de couple de serrage   | Savoir contrôler et remplacer les éléments du système d'embrayage (disques, butée, mécanismes, volant moteur,...) en respectant les règles d'hygiène et de sécurité |
|  | Savoir régler la garde d'embrayage  |
|  | Savoir nettoyer les pièces dans les conditions d'hygiène et de sécurité   |

**Unité de compétences : Réaliser le contrôle, le remplacement et le réglage des systèmes de liaison au sol des VAH**

| Connaissances   | Savoir-faire  |
|---|---|
| Connaître le principe de fonctionnement et les architectures des systèmes de suspension                     | Savoir remplacer les éléments des systèmes de suspension (amortisseurs, rotules, bras, triangles,...)     |
| Connaître le principe de fonctionnement et les architectures des systèmes de direction                      | Savoir remplacer un élément de la direction (rotules, crémaillères, boîtiers, biellette de direction,...) |
| Connaître les caractéristiques des pneumatiques et des jantes   | Savoir remplacer un pneumatique (équilibrage compris)   |
| Connaître la réglementation sur les pneumatiques  | Savoir réparer un pneumatique, une chambre à air  |
| Connaître les conditions de contrôle de la géométrie  | Savoir contrôler et régler la géométrie des trains roulants à l'aide d'un banc de géométrie               |
| Connaître les angles de géométrie et leur influence sur le comportement routier et l'usure des pneumatiques | Savoir régler la géométrie même en l'absence de documentation   |
| Connaître les particularités de réglage des trains roulants des VAH (hauteur de crémaillère,...)            |   |

**Unité de compétences : Réaliser le contrôle, le remplacement et le réglage des systèmes de freinage des VAH**

| Connaissances   | Savoir-faire   |
|---|--|
| Connaître le principe de fonctionnement des systèmes de freinage (freinage classique, ABS/ESP, à câbles, hydraulique,...) | Savoir réaliser les mesures à l'aide d'outils de métrologie (usure, voile, ovalisation)                |
| Connaître les caractéristiques des liquides de frein  | Savoir interpréter les contrôles, même en l'absence de documentation (sous contrôle hiérarchique)      |
| Connaître les différents organes du système de freinage   | Savoir remplacer les éléments du système de freinage en respectant les règles d'hygiène et de sécurité |
| Connaître les risques d'exposition aux poussières de freinage   | Savoir contrôler la pression de freinage   |
|   | Savoir nettoyer les pièces du système de freinage dans les conditions d'hygiène et de sécurité         |
|   | Savoir reconstituer une canalisation de frein  |

**Unité de compétences : Réaliser le contrôle, le remplacement et le réglage des systèmes de carburation, d'injection essence et d'allumage des VAH**

| Connaissances  | Savoir-faire  |
|--|---|
| Connaître le principe du dosage air/carburant du moteur essence                      | Savoir réaliser et interpréter une analyse de gaz   |
| Connaître le principe de fonctionnement du système d'allumage                        | Savoir contrôler et régler un système de carburation  |
| Connaître les principes de fonctionnement des systèmes de carburation et d'injection | Savoir contrôler et régler un système d'injection (mécanique et électronique)   |
|  | Savoir contrôler et régler un système d'allumage  |
|  | Savoir mesurer l'avance à l'allumage à l'aide d'une lampe stroboscopique  |
|  | Savoir remplacer les éléments de la carburation, de l'injection et du système d'allumage (rupteurs, condensateur, distributeur,...) |
|  | Savoir nettoyer les pièces dans les conditions d'hygiène et de sécurité   |
|  | Savoir lire les schémas électriques   |

**Unité de compétences : Réaliser le contrôle, le remplacement et le réglage des systèmes d'injection diesel, et de préchauffage des VAH**

| Connaissances  | Savoir-faire  |
|--|---|
| Connaître les principes de fonctionnement d'un système d'injection diesel à pompe distributrice/en ligne | Savoir réaliser le calage des pompes d'injection                                    |
| Connaître les principes de fonctionnement d'un système de préchauffage                                   | Savoir contrôler et réaliser le tarage des injecteurs                               |
| Connaître les étapes de la combustion d'un moteur diesel   | Savoir contrôler et remplacer les éléments du circuit de préchauffage               |
| Connaître le rôle et le fonctionnement des éléments des circuits de carburant                            | Savoir réaliser les réglages de base des pompes d'injection (sans banc de contrôle) |
|  | Savoir remplacer les éléments du système d'injection (pompes, injecteurs,...)       |

**Unité de compétences : Réaliser le contrôle et le remplacement des systèmes de suralimentation essence/diesel des VAH**

| Connaissances  | Savoir-faire   |
|--|--|
| Connaître les principes de fonctionnement des systèmes de suralimentation essence/diesel | Savoir contrôler les éléments du système de suralimentation essence/diesel |
| Connaître les modes de régulation de pression  | Savoir remplacer les éléments du système de suralimentation essence/diesel |
| Connaître le rôle des éléments des circuits de suralimentation essence/diesel            | Savoir mesurer une pression de suralimentation essence/diesel              |

**Unité de compétences : Réaliser le contrôle, le remplacement et la remise en état des systèmes électriques et équipements périphériques des VAH**

| Connaissances  | Savoir-faire  |
|--|---|
| Connaître les caractéristiques d'une batterie (capacité, norme)  | Savoir contrôler un circuit électrique (continuité, isolement, tension, résistance, intensité)            |
| Connaître les grandeurs électriques  | Savoir utiliser les différentes fonctions d'un multimètre, d'une pince ampèremétrique, d'une lampe témoin |
| Connaître les composants électriques (relais, fusibles, moteurs,...)   | Savoir contrôler et remplacer les composants électriques dans le respect des règles de sécurité           |
| Connaître les risques électriques lors des opérations de contrôles et de dépose/repose (court-circuits,...) et les règles d'hygiène et de sécurité | Savoir contrôler un circuit de charge et de démarrage (toute génération)                                  |
| Connaître les règles de sécurité liées aux systèmes pyrotechniques   | Savoir identifier les systèmes pyrotechniques présents sur un véhicule                                    |
|  | Savoir déposer et reposer un système pyrotechnique dans le respect des règles de sécurité                 |
|  | Savoir lire les schémas électriques   |
|  | Savoir réparer un faisceau électrique   |

**Unité de compétences : Appliquer les règles et méthodes de transformation des VAH**

| Connaissances   | Savoir-faire  |
|---|---|
| Connaître la réglementation administrative liée aux activités de transformation             | Savoir convertir un circuit de climatisation (changement de catégorie de fluide frigorigène)  |
| Connaître les différents types de fluides frigorigènes (R12, R134a, 1234yf, ...)            | Savoir réaliser la maintenance du circuit de climatisation à l'aide de la station (récupération, tirage au vide, charge en fluide et huile) |
| Connaître les règles de conversion des circuits de climatisation (R12, R134a, ...)          | Savoir détecter les fuites du circuit de climatisation  |
| Connaître l'impact des fluides frigorigènes sur l'environnement                             | Savoir remplir la fiche d'intervention en lien avec les fluides frigorigènes  |
| Connaître la réglementation en vigueur liée aux fluides frigorigènes                        | Savoir contrôler l'efficacité du système de climatisation   |
| Connaître les règles de sécurité liées à la manipulation des fluides frigorigènes           | Savoir remplacer un composant défaillant du circuit de climatisation (compresseur, condenseur, évaporateur, détendeur...)                   |
| Connaître le fonctionnement des systèmes de climatisation et de ses composants              | Savoir monter un kit de conversion du système d'allumage  |
| Connaître les caractéristiques des différents systèmes d'allumage (classique, électronique) |   |

## **BLOC DE COMPETENCES : CONTRÔLE, REMPLACEMENT, REGLAGE ET REFECTION DES MOTEURS THERMIQUES**

### **Unité de compétences : Réaliser le contrôle, le remplacement et le calage du système de distribution des VAH**

| <b>Connaissances</b>  | <b>Savoir-faire</b>   |
|---|---|
| Connaître les différents types de distribution  | Savoir contrôler, remplacer et caler les systèmes de distribution                             |
| Connaître le rôle du système de distribution  | Savoir appliquer les procédures de tension des systèmes de distribution                       |
| Connaître les procédures de contrôle, de remplacement et de calage d'un système de distribution                 | Savoir caler la distribution, même en l'absence de documentation (sous contrôle hiérarchique) |
| Connaître la notion de couple de serrage  |   |
| Connaître le principe de fonctionnement d'un moteur thermique (les différents cycles, combustion, architecture) |   |

### **Unité de compétences : Réaliser le contrôle du moteur thermique des VAH**

| <b>Connaissances</b>  | <b>Savoir-faire</b>                       |
|---|---|
| Connaître le principe de fonctionnement d'un moteur thermique (les différents cycles, combustion, architecture) | Savoir contrôler l'étanchéité d'un moteur |
| Connaître les procédures de contrôle d'étanchéité interne du moteur   | Savoir régler le jeu aux soupapes         |

### **Unité de compétences : Réaliser le contrôle et le remplacement des éléments des systèmes de lubrification et de refroidissement du moteur des VAH**

| <b>Connaissances</b>  | <b>Savoir-faire</b>  |
|---|--|
| Connaître le rôle de chaque élément des circuits de lubrification   | Savoir contrôler un circuit de lubrification   |
| Connaître le principe de fonctionnement des circuits de lubrification   | Savoir remplacer les éléments d'un circuit de lubrification  |
| Connaître le rôle de chaque élément des circuits de refroidissement   | Savoir remplacer les éléments d'un circuit de refroidissement  |
| Connaître le principe de fonctionnement des circuits de refroidissement   | Savoir purger un circuit de refroidissement  |
| Connaître les conditions d'hygiène et de sécurité liées au contrôle du système de refroidissement et de lubrification | Savoir contrôler les éléments et l'efficacité du circuit de refroidissement                              |
|   | Savoir interpréter les valeurs mesurées, même en l'absence de documentation (sous contrôle hiérarchique) |
|   | Savoir réaliser les contrôles dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité                        |

**Unité de compétences : Réaliser le contrôle, le remplacement, le réglage et la réfection du bas moteur des VAH**

| Connaissances   | Savoir-faire  |
|---|---|
| Connaître les procédures de contrôle d'un bas moteur                                | Savoir déterminer l'épaisseur d'un joint de culasse   |
| Connaître les possibilités et les procédés de réparation des éléments du bas moteur | Savoir contrôler, remplacer et régler les éléments du bas moteur (coussinets, bielles, pistons, vilebrequin), même en l'absence de documentation (sous contrôle hiérarchique) |
| Connaître les différents types de blocs moteur                                      | Savoir interpréter les valeurs mesurées, même en l'absence de documentation (sous contrôle hiérarchique)  |
| Connaître les différents outils de métrologie                                       | Savoir utiliser les outils de métrologie  |
|   | Savoir nettoyer les pièces du bas moteur dans les conditions d'hygiène et de sécurité   |
|   | Savoir réaliser la réfection des filetages et des taraudages  |
|   | Savoir déposer et reposer les pièces constitutives du bas moteur  |

**Unité de compétences : Réaliser le contrôle, le remplacement, le réglage et la réfection du haut moteur des VAH**

| Connaissances  | Savoir-faire  |
|--|---|
| Connaître les procédures de contrôle d'une culasse                                     | Savoir contrôler la conformité de la culasse (planéité, hauteur, le voile...)   |
| Connaître les possibilités et les procédés de réparation d'une culasse (rectification) | Savoir déposer/reposer une culasse  |
| Connaître les différents types de culasse  | Savoir identifier l'épaisseur d'un joint de culasse   |
| Connaître les différents outils de métrologie  | Savoir contrôler, remplacer et régler les éléments de la culasse (arbre à cames, soupapes, culbuteurs), même en l'absence de documentation (sous contrôle hiérarchique) |
| Connaître les risques d'exposition aux poussières d'amiante                            | Savoir interpréter les valeurs mesurées, même en l'absence de documentation (sous contrôle hiérarchique)  |
|  | Savoir utiliser les outils de métrologie  |
|  | Savoir nettoyer les pièces du haut moteur dans les conditions d'hygiène et de sécurité  |
|  | Savoir réaliser la réfection des filetages et des taraudages  |
|  | Savoir déposer et reposer les pièces constitutives du haut moteur   |
|  | Savoir roder les sièges de soupape  |

**BLOC DE COMPETENCES : DIAGNOSTIC DES MOTEURS THERMIQUES ET DE SES PERIPHERIQUES**

**Unité de compétences : Réaliser le diagnostic des moteurs thermiques**

| Connaissances  | Savoir-faire   |
|--|--|
| Connaître le principe de fonctionnement d'un moteur thermique (les différents cycles, combustion, rendement, architecture) | Savoir appliquer la procédure de diagnostic du haut moteur |
| Connaître les particularités d'un moteur essence et d'un moteur diesel   | Savoir appliquer la procédure de diagnostic du bas moteur  |
| Connaître les procédures de contrôle d'étanchéité interne d'un moteur  | Savoir contrôler l'étanchéité interne d'un moteur          |

**Unité de compétences : Réaliser le diagnostic des systèmes de carburation, d'injection essence et des systèmes d'allumage des VAH**

| Connaissances  | Savoir-faire   |
|--|--|
| Connaître les principes de fonctionnement des systèmes de carburation et d'injection | Savoir appliquer la procédure de diagnostic sur les systèmes de carburation et d'injection |
| Connaître le principe de fonctionnement d'allumage                                   | Savoir appliquer la procédure de diagnostic sur les systèmes d'allumage                    |

**Unité de compétences : Réaliser le diagnostic des systèmes d'injection diesel, et des systèmes de préchauffage des VAH**

| Connaissances   | Savoir-faire  |
|---|---|
| Connaître les principes de fonctionnement d'un système d'injection diesel à pompe distributrice | Savoir appliquer la procédure de diagnostic sur les systèmes de carburation et d'injection diesel à pompe distributrice |
| Connaître les principes de fonctionnement d'un système d'injection de préchauffage              | Savoir appliquer la procédure de diagnostic sur les systèmes de préchauffage  |
| Connaître la notion de couple de serrage  |   |

**BLOC DE COMPETENCES : CONSEIL TECHNIQUE ET ACCOMPAGNEMENT**

**Unité de compétences : Transmettre les informations techniques auprès des salariés**

| Connaissances  | Savoir-faire   |
|--|--|
| Connaître les règles pédagogiques de transmission de savoir                    | Savoir accompagner un salarié dans la réalisation de ses activités     |
| Connaître les caractéristiques et modalités du tutorat                         | Savoir accompagner un salarié dans le développement de ses compétences |
| Connaître les méthodes d'intervention sur les véhicules anciens et historiques | Savoir évaluer les acquisitions des salariés                           |
|  | Savoir créer des situations de travail formatrice                      |

**Unité de compétences : Transmettre des informations et des conseils techniques auprès du client**

| Connaissances  | Savoir-faire   |
|--|--|
| Connaître les techniques d'argumentation                 | Savoir retranscrire le langage technique en langage adapté au client     |
| Connaître les différentes typologies de clients          | Savoir délivrer une argumentation technique au client                    |
| Connaître les principes fondamentaux de la communication | Savoir ajuster son argumentaire technique aux attentes de client         |
|  | Savoir prodiguer des conseils techniques et d'utilisation à la clientèle |



# CADRE DE LA FORMATION EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Les objectifs et contenus de formation ne sont pas détaillés dans ce référentiel, ils font l'objet d'un document séparé, nommé cahier des charges de la formation.

## 1 - Prérequis conseillés

Candidats titulaires ou de niveau CAP dans le domaine de la maintenance automobile ou diplôme de niveau équivalent, sous réserve que l'ensemble des candidats retenus aient satisfait aux tests d'aptitude et de motivation.

## 2 - Durée de la formation et des épreuves d'évaluation

|   |   |
|---|---|
| <b>Durée de formation préconisée<sup>3</sup> (hors épreuves d'évaluation)</b> | <b>735 heures</b>   |
| <b>Durée des épreuves d'évaluation par candidat</b>                           | <b>11 heures</b>  |
| <b>Durée totale de la formation (incluant les épreuves d'évaluation)</b>      | <b>746 heures</b>   |
| <b>Modalités de la formation</b>  | <b>Alternance entre l'organisme de formation et l'entreprise dont les activités correspondent aux finalités du C.Q.P.</b> |

## 3 - Durée du contrat de professionnalisation

La durée du contrat de professionnalisation doit être entre 15 mois et 20 mois.

---

<sup>3</sup> Les OF peuvent proposer une durée inférieure ou supérieure à la durée préconisée dès lors qu'ils la justifient.

#### 4 - Parcours de la formation

| PARCOURS  | VOLUME HORAIRE PRECONISE |
|---|--------------------------|
| <b>Bloc de compétences : Organisation et gestion de l'activité VAH</b>  |                          |
| <i>Organiser le démontage et le remontage d'un VAH</i>  | <b>42 heures</b>         |
| <i>Appliquer les règles et méthodes de restauration des VAH</i>   |                          |
| <i>Identifier les produits potentiellement dangereux et appliquer les procédures qualité et de sécurité liées aux VAH</i>           |                          |
| <b>Bloc de compétences : Organisation et réalisation de l'entretien des VAH</b>   |                          |
| <i>Définir le plan d'entretien des VAH</i>  | <b>63 heures</b>         |
| <i>Réaliser l'entretien des systèmes électriques et de confort des VAH</i>  |                          |
| <i>Réaliser l'entretien des moteurs thermiques des VAH</i>  |                          |
| <i>Réaliser l'entretien des systèmes de freinage des VAH</i>  |                          |
| <i>Réaliser l'entretien des systèmes de liaison au sol des VAH</i>  |                          |
| <i>Réaliser l'entretien des systèmes de transmission des VAH</i>  |                          |
| <i>Prévenir les risques électriques sur des équipements selon la réglementation en vigueur</i>                                      |                          |
| <b>Bloc de compétences : Contrôle, remplacement, réglage et transformation sur systèmes mécaniques, électriques et hydrauliques</b> |                          |
| <i>Réaliser le contrôle, le remplacement et le réglage des systèmes de transmission des VAH</i>                                     | <b>273 heures</b>        |
| <i>Réaliser le contrôle, le remplacement et le réglage des systèmes de liaison au sol des VAH</i>                                   |                          |
| <i>Réaliser le contrôle, le remplacement et le réglage des systèmes de freinage des VAH</i>   |                          |
| <i>Réaliser le contrôle, le remplacement et le réglage des systèmes de carburation, d'injection essence et d'allumage des VAH</i>   |                          |
| <i>Réaliser le contrôle, le remplacement et le réglage des systèmes d'injection diesel, et de préchauffage des VAH</i>              |                          |
| <i>Réaliser le contrôle, le remplacement des systèmes de suralimentation essence/diesel des VAH</i>                                 |                          |

|   |                   |
|---|-------------------|
| <i>Réaliser le contrôle, le remplacement et la remise en état des systèmes électriques et équipements périphériques des VAH</i>   |                   |
| <i>Appliquer les règles et méthodes de transformation des VAH</i>   |                   |
| <b>Bloc de compétences : Contrôle, remplacement, réglage et réparation des moteurs thermiques</b>                                 |                   |
| <i>Réaliser le contrôle, le remplacement et le calage du système de distribution des VAH</i>                                      | <b>203 heures</b> |
| <i>Réaliser le contrôle du moteur thermique des VAH</i>   |                   |
| <i>Réaliser le contrôle et le remplacement des éléments des systèmes de lubrification et de refroidissement du moteur des VAH</i> |                   |
| <i>Réaliser le contrôle, le remplacement, le réglage et la réparation du bas moteur des VAH</i>                                   |                   |
| <i>Réaliser les contrôles, le remplacement, le réglage et la réparation du haut moteur des VAH</i>                                |                   |
| <b>Bloc de compétences : Diagnostic des moteurs thermiques et de ses périphériques</b>  |                   |
| <i>Réaliser le diagnostic des moteurs thermiques</i>  | <b>84 heures</b>  |
| <i>Réaliser le diagnostic des systèmes de carburation, d'injection essence et des systèmes d'allumage des VAH</i>                 |                   |
| <i>Réaliser le diagnostic des systèmes d'injection diesel, et des systèmes de préchauffage des VAH</i>                            |                   |
| <b>Bloc de compétences : Conseil technique et accompagnement</b>  |                   |
| <i>Transmettre les informations techniques auprès des salariés</i>  | <b>28 heures</b>  |
| <i>Transmettre des informations et des conseils techniques auprès du client</i>   |                   |
| Préparation à l'entretien devant le jury (minimum)  | <b>7 heures</b>   |
| Régulation pédagogique  | <b>35 heures</b>  |
| Temps d'épreuves par candidat   | <b>11 heures</b>  |
| <b>DUREE TOTALE</b>   | <b>746 heures</b> |

Les durées attribuées à chacun des blocs sont précisées à titre indicatif, elles pourront être adaptées par les organismes de formation en fonction des profils des candidats (certifications déjà acquises, expérience professionnelle ou personnelle...).



# **ANNEXE**



# FICHE DU REPERTOIRE NATIONAL DES QUALIFICATIONS DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE \*

## TECHNICIEN EXPERT RÉPARATEUR DE VÉHICULES ANCIENS ET HISTORIQUES

### 1/ Dénomination de la qualification :

Technicien expert réparateur de véhicules anciens et historiques

### 2/ Objet de la qualification :

Réalisation de l'ensemble des opérations liées à l'entretien, la maintenance et la restauration des éléments mécaniques de tout type de véhicule ancien et historique.

Ces opérations requièrent la maîtrise des anciennes technologies, la capacité à identifier des méthodes et outils adaptés à ces anciennes technologies et la maîtrise de la métrologie.

Le titulaire de la qualification apporte un appui technique auprès des collaborateurs.

### 3/ Contenu de la qualification :

#### A. Activités techniques

- Démontage et remontage de l'ensemble des éléments constitutifs du véhicule en identifiant les produits potentiellement dangereux,
- Toute activité de contrôle, d'entretien et de remise en état d'origine des pièces,
- Toute activité de maintenance, de mise au point et de restauration sur :
  - Les moteurs thermiques, boîtes et ponts,
  - Les ensembles mécaniques et les éléments de liaison au sol,
  - Les systèmes électriques et les équipements périphériques (systèmes électroniques, pneumatiques, hydrauliques, de sécurité et de confort, ...)
- Toute activité de diagnostic, de contrôles, réglages et essais, même en l'absence de documentation technique (sous contrôle hiérarchique).
- Toute activité de transformation sur le véhicule en lien avec la réglementation et/ou les évolutions technologiques, sous contrôle hiérarchique.

#### B. Organisation et gestion de l'intervention

##### B.1. Organisation de l'intervention

- Définition du plan d'entretien
- Participation à la recherche documentaire technique d'époque et à la recherche de pièces,
- Utilisation de la documentation technique d'époque,
- Agencement et entretien du poste de travail/de l'outillage,
- Classement et organisation des pièces et des organes constitutifs du véhicule,
- Application des procédures qualité et de sécurité en vigueur dans l'entreprise.

##### B.2. Gestion de l'intervention

- Conseils techniques et d'utilisation auprès de la clientèle
- En appui du supérieur hiérarchique, transmission d'informations techniques au client durant les différentes phases de rénovation
- Établissement de tout document d'atelier utile.

##### B.3. Fonction formation technique

- Appui technique aux salariés,
- Tutorat de jeunes en formation alternée.

### 4/ Extensions possibles dans la qualification :

Un seul échelon étant attribué à cette qualification, toute progression se traduit par une nouvelle qualification de classement supérieur.

### 5/ Classement :

- Échelon correspondant au contenu principal de la qualification : 12

### 6/ Modes d'accès à la qualification :

- Soit par obtention de la certification suivante :
  - CQP Technicien expert réparateur de véhicules anciens et historique (*à créer*),
- Soit par décision directe du chef d'entreprise, en fonction des compétences du salarié, appréciées par rapport au contenu de la qualification (paragraphe 3).

### 7/ Possibilités d'évolution professionnelle :

- Verticale  
Voir Panorama\*
- Transversale  
Voir Panorama\*

\* annexée à la Convention Collective Nationale des Services de l'Automobile.

**ASSOCIATION NATIONALE  
POUR LA FORMATION  
AUTOMOBILE**

43 bis route de Vaugirard  
92190 Meudon

Tél. : 01 41 14 16 18

[www.anfa-auto.fr](http://www.anfa-auto.fr)  
[www.metiersdelauto.com](http://www.metiersdelauto.com)



**ANFA**  
SERVICES DE L'AUTOMOBILE  
ET DE LA MOBILITÉ